

L'évaluation des IFSI devient réalité

Le jour où l'IFSI sera évalué par le HCERES

Une formation collective pour s'y préparer ?

Février 2016, la feuille de route de la [grande conférence de la santé](#) « Accompagner le progrès en santé : nouveaux enjeux professionnels » engage les IFSI à ancrer leur démarche Qualité au sein de l'enseignement supérieur. Le [Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur](#) est chargé, avec la mesure 14, de « rédiger le cahier des charges d'un dispositif d'évaluation des formations paramédicales ». La concertation va s'engager sans délai.

De fait, l'évaluation du HCERES devient la pierre angulaire des futurs systèmes Qualité des IFSI, comme c'est aujourd'hui le cas pour les universités, les programmes académiques et les laboratoires de recherche.

Or, majoritairement, les IFSI ne connaissent pas le référentiel du HCERES, ne maîtrisent pas ces pratiques et ne savent pas se préparer à une telle évaluation.

Pourtant, les changements seront majeurs : délaissement des certifications ISO 9001, réaménagement des organisations, prise en compte de toutes les « parties prenantes » dans l'évaluation, etc.

La mesure 13 envisage de confier les formations aux universitaires, sans nommer d'autres catégories de formateurs. Or, l'immense majorité des cadres de santé formateur n'est pas docteur et encore moins qualifiée aux fonctions de maître de conférences, ce ne sont donc pas des « universitaires »...

Anticiper pour faire face au changement !

Chaque démarche Qualité présente des spécificités. Celle promue par l'harmonisation des cursus en Europe, représentée en France par le HCERES, est différente des démarches de la HAS ou de l'ISO. C'est une chance de développement et de management interne de la qualité par les dirigeants des IFSI, à condition d'anticiper sur l'avenir proche.

Bien conduites, ces démarches réduisent l'incertitude de ces évaluations. Nous constatons que les évaluations du HCERES sont lourdes de conséquences sur le développement des universités et des laboratoires.

Dès 2009, le HCERES, alors AERES, était déjà désigné comme l'organisme évaluateur « naturel » des établissements de formation paramédicale.

L'universitarisation était en marche avec ses bienfaits supposés mais aussi ses contraintes spécifiques, liées à la régulation de l'enseignement supérieur en Europe.

En 2016, les démarches Qualité sont clairement orientées vers l'espace européen de l'enseignement supérieur.

En conséquence, les certifications de type ISO 9001 perdent leur pertinence en IFSI.

Le HCERES, membre de l'ENQA, travaille avec les références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (mai 2015).

Ces références définissent un cadre commun pour les systèmes d'assurance qualité relatifs à l'apprentissage et à l'enseignement supérieur. Elles permettent de garantir et d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Elles favorisent la confiance mutuelle, facilitant ainsi la reconnaissance et la mobilité au sein et au-delà des frontières nationales.

Quatre principes

1. Les institutions d'enseignement supérieur sont les principales responsables de la qualité de leur offre de formations et de services et de sa garantie ;
2. L'assurance qualité répond à la diversité des systèmes, institutions, programmes et étudiants de l'enseignement supérieur ;
3. L'assurance qualité favorise le développement d'une culture de la qualité ;
4. L'assurance qualité tient compte des besoins et des attentes des étudiants, de toutes les autres parties prenantes et de la société.

Il s'agit donc d'une approche ouverte et dynamique de valorisation de l'initiative et d'amélioration continue de la qualité. C'est un référentiel dit de « cœur de métier » de l'enseignement supérieur, académique et professionnel.



Une formation collective pour anticiper l'évaluation

Objectif de la formation-anticipation

Accompagner les équipes en vue de la réalisation de l'auto-évaluation sur la base du référentiel HCERES.

Consultant

Marc Nagels

Intervention

- Comprendre les principes et les notions de l'approche ouverte et dynamique de la qualité.
- Former à la démarche d'auto-évaluation, à ses méthodes et outils spécifiques.
- Co-organiser les groupes de travail et la communication entre les groupes.
- Faciliter et réguler les productions intermédiaires.
- Finaliser l'auto-évaluation.

Durée

Quatre jours sur place avec un suivi à distance en intersession.

Résultats attendus

Par sa politique qualité, l'IFSI fait valoir le droit à l'initiative et la recherche de solutions pour réguler son activité

dans un contexte local particulier. Ce que l'évaluation externe reconnaît, c'est la capacité de l'organisme à gérer sa qualité à l'interne et au quotidien. Les actions correctives sont décidées en toute autonomie et en pleine responsabilité dans le cadre d'un référentiel ouvert qui privilégie le regard réflexif des équipes.

Cette voie privilégie la capacité des équipes à autoréguler leurs processus de travail et à assumer les décisions de changement.

En option

La cartographie des processus

Si la sécurisation des processus de de production (administrative et logistique) de la formation reste un objectif, il est toujours possible de concevoir une cartographie des processus de type ISO

Cette phase est à travailler essentiellement avec la direction, les personnels administratifs et les personnels chargés de la logistique.

Objectif

Initier le travail d'identification et de cartographie des processus de l'IFSI pour rendre plus performant le SMQ (système de management de la qualité).

Intervention

- Produire une cartographie des processus en vue de faciliter le pilotage de l'institut. Distinguer les processus de réalisation, de support et de management.
- Analyser, pour chaque processus, les éléments entrants et ses produits ou services en sortie.
- Déterminer les séquençements et les interactions des processus
- Définir les critères et les ressources pour assurer la maîtrise des processus

Durée

Deux jours sur place. Temps d'élaboration en intersession.

Pour aller plus loin

L'assurance qualité, interne ou externe, vise à « donner confiance en ce que les exigences pour la qualité seront satisfaites ». Le référentiel qualité est la pièce maîtresse de l'assurance qualité. L'assurance qualité n'est donc pas un simple processus d'évaluation et encore moins l'évaluation externe de l'auto-évaluation. Elle intègre l'évaluation au sein d'une démarche plus complexe où le management favorise l'engagement des acteurs et l'adhésion à l'identité revendiquée par l'organisation.

Le référentiel ENQA : <http://goo.gl/GR2tpb>

Gangloff C. et al., Construction d'un dispositif d'évaluation des enseignements et des formations : le point de vue des apprenants, Questions Vives, Vol.6 n°12 | 2009. <http://goo.gl/47FbsT>

Nagels M. L'auto-efficacité, la variable oubliée du pilotage de la qualité. Congrès AIPU, 2008.
<https://goo.gl/chG2vC>